

Club de Curling de Saint-Lambert

Réouverture du Club – Règles et consignes

Saison 2021-22



Table des matières

- Principales règles et principes
- Règles et consignes
 - o Vestibule
 - o Vestiaires au sous-sol
 - o Salle
 - o Glace
 - o Parties
 - o Locations
 - o Registre des présences
- Confinement et retour en cas de covid-19
- Autres considérations

Principales règles et principes

- Passeport Vaccinal ou preuve de vaccination adéquate obligatoire pour devenir membre ou entrer dans le Club
- Garder la distanciation sociale
- Laver les mains régulièrement
- Limiter le nombre de personne sur la glace et en salle
- Port du masque obligatoire à l'intérieur sauf:
 - o Lors de la pratique du Curling
 - o Pour une personne assise dans la section restauration
- Suivre les indications des autorités compétentes

Règles et consignes - vestibule

- Lavage des mains obligatoire à l'entrée (base d'alcool)
- Maximiser à 4 le nombre de personnes dans le vestibule pour respecter la distanciation
- Utiliser la porte principale comme entrée seulement et la porte en face de l'escalier comme sortie seulement

Règles et consignes – vestiaires au sous-sol

- Accès uniquement par les escaliers à côté de la porte principale (sens unique pour fins de distanciation)
- Marquage au sol pour les possibles files d'attentes afin d'assurer la distanciation sociale
- Encourager les membres à venir habillés et prêts pour jouer
- Capacité limitée des vestiaires (6 par îlot, 2 dans les toilettes)
- Se changer rapidement
- Remontée uniquement par l'escalier menant à la glace, (sens unique pour fins de distanciation)

Règles et consignes – Salle

- Installer des tables pour les sacs des joueurs sans casier
- Salle séparée en deux (bar et attente pour accès à la glace)
- Savon désinfectant dans chaque section
- Présence de spectateurs non recommandée (interdit aux non membres pour les activités de curling)
- Côté bar, capacité limitée à 24 personnes (8 personnes par table), mise à part le personnel du bar lors des activités normales du Curling (peut varier lors d'événements avec le contexte pandémique)
- Joueurs jouant au premier draw doivent avoir quitter au plus tard quand la partie du deuxième draw se termine ou à 22h30 pour fins de nettoyage
- Bar ferme à 23h30 et le club ferme à minuit.
- Service aux tables encouragé pour limiter le mouvement.
- Paiement par carte de débit ou crédit encouragé (limiter les transactions en argent comptant)
- Cuisine fermée à moins d'évènement. Accès interdit sauf aux personnes autorisées

Règles et Consignes – Glace

- Entrée du côté de l'escalier, sortie du côté de la cuisine (sens unique)
- Suivre les recommandations de Curling Québec pour positionner les joueurs lors du jeu (voir ci-bas)
 - On peut avoir deux balayeurs
 - Distanciation entre les joueurs à respecter
- Aucun partage d'équipement
- Ne pas utiliser les équipements de locations
- Nettoyage des pierres et des pancartes de points après chaque partie
- Limiter l'accès à l'atelier à 2 personnes
- Équipes de bénévoles pour préparer et nettoyer après les parties

Règles et consignes – Parties

- Les parties pourront toutes débuter au même moment. Exemple, pour le Ladder, les parties débuteront à 18h45 et 21h00 respectivement :
 - o Distanciation de 1m dans la salle avant d'entrer sur la glace
 - o Entrée des joueurs ordonnée (joueurs de la glace 1, puis ceux de la glace 2 et, en dernier, ceux de la glace 3)
- Aucune poignée de mains
- Déterminer le marteau et la couleur avant d'aller sur la glace
- Arrivée des joueurs au plus tôt 15 minutes avant le début de leur partie
- Les parties seront limités à 2 heures (arrêt complet!) pour laisser le temps pour préparer les glaces

Règles et consignes – Locations

- Passeport vaccinal obligatoire pour tous les participants
- Sauf exceptions, limiter les locations à deux glaces (1 et 3)
- Protocole d'utilisation et nettoyage de l'équipement de location
 - o Le matériel de location ne devrait pas être utilisé sans la présence d'un instructeur en devoir pour la location
 - o Sauf exception, le Club aura la responsabilité du nettoyage à la fin de la location

Règles et consignes – Registre des présences

- Un registre sera tenu afin de retracer les contacts d'une personne atteinte de la covid-19
- Désigner un joueur par partie pour prendre les présences à partir de la liste des parties en cours avec l'heure et la date
- Les spectateurs devront signaler leur présence en signant le registre manuel à l'entrée (lavage de main)
- Laisser la liste avec la coordonnatrice du Club
- Pour les locations, les locataires seront responsables de la liste des gens présents avec les coordonnées téléphoniques

Confinement et retour en cas de covid-19

- Suivre de très près les consignes de la Santé publique
- En cas de covid-19, un membre est exclu du Club jusqu'à la confirmation de sa guérison (2 tests négatifs)
- Exclusion des personnes partageant le même toit
- Formation d'un comité pour évaluation des exclusions en cas de covid-19
 - o Joueur de l'équipe du membre malade
 - o Joueurs de l'équipe adverse
 - o Autres personnes pouvant être impliqués

Autres considérations

- A l'inscription, chaque membre :
 - o Devra montrer son passeport vaccinal (plus nécessaire par la suite)
 - o Déclaration de conformité relié au covid-19
 - o Lettre de consentement du parent (membres mineurs)
- Documents similaires devront être signés par toute personnes venant au club par voie d'une location
- Les règles et consignes vont s'appliquer lors des matchs inter-clubs ou tournois qui seront disputés à notre Club